

STATISTIQUES SUR LES CHEMINS DE FER

Question n° 1159—**M. Grégoire:**

1. Quelle est la longueur totale des voies ferrées possédées, dans chacune des provinces du Canada, a) par le National-Canadien, b) par le Pacifique-Canadien?

2. Quels sont, dans chaque province, les investissements faits par le gouvernement, pour le transport par chemin de fer par, a) le National-Canadien, b) le Pacifique-Canadien?

3. Quels ont été dans chaque province, le volume et la valeur des marchandises transportées par chemin de fer au cours des dix dernières années?

4. Dans la province de Québec, a) quels sont les investissements faits de la part du gouvernement fédéral, pour le transport par chemin de fer et, b) quelle est la longueur totale des voies ferrées, dans chaque région économique?

(Le document est déposé.)

LES COMTÉS FÉDÉRAUX DU QUÉBEC

Question n° 1406—**M. Langlois (Mégantic):**

Quelles sont la population et la superficie de chaque comté fédéral de la province de Québec?

(Le document est déposé.)

LES RELATIONS OUVRIÈRES

QUÉBEC—GRÈVE DES DÉBARDEURS

A l'appel de l'ordre du jour.

Le très hon. J. G. Diefenbaker (chef de l'opposition): Monsieur l'Orateur, j'aimerais poser une question au ministre du Travail au sujet de la grève des débardeurs de la région du Saint-Laurent et de conséquences désastreuses qui peuvent en résulter. A-t-on conseillé au ministre d'intervenir personnellement? Quelles mesures a-t-il prises à ce sujet, et quel espoir a-t-il de régler la grève avant qu'elle compromette le commerce d'exportation en général et les expéditions de blé en particulier?

L'hon. J. R. Nicholson (ministre du Travail): Monsieur l'Orateur, on a conseillé plus d'une fois au ministre d'intervenir. En tant que ministre, j'ai été bouleversé d'apprendre, vendredi, qu'une des parties à l'assemblée de conciliation qui a été inaugurée jeudi, s'est retirée des négociations sous prétexte qu'il s'agissait d'une grève sauvage et illégale.

Après en avoir discuté avec mes fonctionnaires et quelques-uns de mes collègues, je trouve que c'est une situation déplorable. Le président du conseil d'arbitrage a fait savoir que le comité siégerait de nouveau aujourd'hui vers deux heures et demie.

J'attends toujours le rapport sur ce qui aurait pu, je l'espère, survenir cet après-midi à 2 h. 30. Le ministre est prêt à prendre part aux négociations s'il juge que cela s'impose ou est souhaitable. J'ai bon espoir que la raison l'emportera à la réunion d'aujourd'hui, par suite des télégrammes reçus de représentants non seulement de la fédération, mais aussi des syndicats intéressés, et qu'on en viendra au fait plus tard dans la journée.

Le très hon. M. Diefenbaker: Monsieur l'Orateur, je présume que les propriétaires de navire ou les employeurs représentent la partie à laquelle le ministre a fait allusion. A-t-il communiqué avec eux et a-t-il quelque assurance qu'à l'heure où le juge Prévost agira à titre de conciliateur à la réunion de cet après-midi ces gens seront présents? Quelle influence ont eu le ministre et ses fonctionnaires et quelles explications ont-ils données pour convaincre les employeurs ou les propriétaires de navire qu'il s'agit ici d'une question non seulement privée, mais aussi d'intérêt national?

L'hon. M. Nicholson: Monsieur l'Orateur, au risque de prolonger ma réponse je devrais peut-être lire une copie du télégramme que j'ai envoyé aux armateurs vendredi soir. Il était adressé au président de la fédération des armateurs. Voici:

Il semblerait qu'avant même que j'aie eu la chance d'étudier votre télégramme aujourd'hui, vous ayez déjà informé le conseil d'arbitrage que vous ne pourriez vous présenter aux audiences avant que les débardeurs ne se soient conformés à la loi et aient repris le travail. Je déplore que la position de votre fédération puisse empêcher les négociations critiques devant le conseil qui sont essentielles au règlement du conflit. Je vous exhorterais à faciliter les réunions du conseil d'arbitrage samedi et dimanche, jours non ouvrables, sans préjudice à votre position lundi. Il y va de l'intérêt national ainsi que de l'intérêt des membres de votre fédération de ne pas ménager les efforts en vue de régler le conflit le plus tôt possible.

J'attends toujours d'être informé de la réaction qu'on a pu avoir à la reprise des séances du conseil d'arbitrage cet après-midi.

Le très hon. M. Diefenbaker: Monsieur l'Orateur, le ministre voudrait-il déposer le télégramme qu'il a reçu et dont il a parlé?

L'hon. M. Nicholson: Je déposerai les télégrammes avec plaisir, monsieur l'Orateur.

M. l'Orateur: La Chambre y consent-elle?

Des voix: D'accord.

M. Reynold Rapp (Humboldt-Melfort-Tisdale): Monsieur l'Orateur, je voudrais poser